

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

Il n'est pas possible de juger de l'étendue de mon malheur. Et aujourd'hui, tu voudrais que je t'aime et que je te respecte. Oh ! non, je te hais, je te méprise, je suis un révolté !

Qui oserait lui donner tort ! (1).

La misère enfantine
Combien d'enfants se rendent, le matin, en classe, sans avoir pu se mettre une croûte de pain sous la dent, et sont obligés d'écouter la leçon du maître durant plusieurs heures !

Comme le cerveau doit être bien disposé à s'incorporer la science quand les entrailles crient famine !

Que d'enfants dont les parents constituent l'armée de réserve du travail, qui ne mangent pas à leur faim.

Les conditions économiques se modifient constamment et se traduisent par la classe ouvrière par le chômage, les accidents et la maladie.

Quand l'ouvrier chôme, ou tombe victime de la maladie ou d'un accident, c'est la famille tout entière qui se trouve atteinte, c'est l'enfant qui souffre.

Un manque de nutrition vient s'ajouter, pour des milliers de pauvres petits créatures, les influences délétères causées par l'absorption de l'air vicié, le défaut de lumière et l'insuffisance de chaleur. Et ce n'est pas tout : aux résultats déprimants de la misère s'ajoutent les conséquences des lois implacables de l'hérédité, et les suites d'une mauvaise éducation.

Combien d'enfants qui ne peuvent fréquenter aucune école, sont livrés à un travail prématuré, parce que leurs parents, trop pauvres, lâchent de trouver un supplément à leurs ressources. C'est le cas de ces pauvres, pas plus hauts que ça, qui circulent dans nos rues, jusque très tard dans la nuit, vendant des journaux, des fleurs, des allumettes, des marchandises de pacotille, distribuant des circulaires et des prospectus !

Les pauvres petits !
La situation de l'enfance n'a-t-elle pas suffisamment connue ?

On le croirait à voir l'insipidité des pouvoirs publics.

Il n'en est cependant rien.

Une enquête faite en 1882, dans le quartier des Minimes, à Bruxelles, soulevait au coin de la misère enfantine. On ne savait remettre trop souvent cette enquête sous les yeux, car elle mourait irrémédiablement par les faits, la vie des petits livrés aux aléas de la lutte pour la pâture quotidienne. On avait posé la question suivante aux enfants :

Qu'avez-vous mangé ce midi en rentrant de l'école ?

1er écolier : De la soupe et une tartine.

2e écolier : Un demi sauret et une tartine.

3e écolier : Des moules. Ma mère en vend, et ce qui n'est pas vendu le jour même dans le ménage le lendemain ou le surlendemain.

4e écolier : Je n'en viens plus à l'école parce que je suis seul avec mes petits frères. Mon père est en prison. Ma mère n'est pas rentrée depuis hier. Qu'avez-vous mangé ?

5e écolier : Rien. — Qu'avez-vous mangé et pourquoi votre mère ne vous met-elle pas à l'école ?

6e écolier : De la soupe et une tartine. — Parce que je dois aller mendier, et quand je vais à l'école je n'ai pas à manger. — Avez-vous d'autres frères et sœurs ?

— Oui, une grande sœur. — Ou est-elle ? Ici nous devons nous arrêter le cynisme avec lequel le petit malheureux contait l'odyssée de sa sœur était écœurant.

7e écolier : Un gros collier de viande avec une traise dedans.

8e écolier : Des pommes de terre et du lard d'Amérique.

9e écolier : Tous les jours du poisson, mon père est au marché aux poissons ; nous mangeons ce qui ne peut plus être vendu, mais qui doit être mangé.

10e écolier : Une tartine avec du fromage de Bruxelles.

11e écolier : Rien du tout ; mon père s'est battu avec ma mère, parce qu'elle était accouée, et elle n'avait pas fait à manger. Ma petite sœur va faire pour ce soir des pommes de terre avec dix centimes de graisse que mon père m'a envoyée chercher.

12e écolier : De la soupe avec dix centimes de bœuf et des pommes de terre avec du vinaigre (les bœufes sont les déchets, les gratins du billot, paux et os que le boucher vend par tas).

(La suite à demain.)

UN DON DE M. FRÈRE-ORBAN

Par son testament déposé chez M. le notaire Kleisman, M. Frère-Orban fait don à la ville de Liège des deux œuvres d'art qui ont été offertes en 1861, par souscription, en témoignage de reconnaissance pour la réforme de l'abolition des octrois.

L'une de ces œuvres d'art est un vase en bronze doré, de grande dimension, orné d'un buste de M. Frère-Orban et de bas-reliefs en argent, représentant diverses scènes de l'abolition des octrois, avec les armes des neuf provinces de la Belgique.

Ce vase, travail de M. Charles Albert, a coûté 80,000 francs.

La seconde, œuvre de M. P. Drion, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, est un groupe en argent, représentant le commerce, l'agriculture et l'industrie.

Ce groupe a coûté 25,000 francs, produit d'une souscription à Liège.

FEUILLETON N° 35

L'ALBINOS

PAR HENRI DEMESSE

Suite du Testament Volé

DEUXIÈME PARTIE

XVIII

Un beau jour pour Landry

Le vieillard était assis, les deux mains sur ses genoux, pareil à un sphinx, et, morne, le regardait dans le vide, l'esprit perdu.

Les cloches au dehors, sonnaient joyeusement.

Le soleil brillait sur la campagne, et tout semblait en fête.

Lorsqu'il entendit ouvrir la porte de sa chambre, Landry tressailla. Lentement il se retourna.

— Eh bien ! mon bon Landry, lui dit

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

L'AFFAIRE LEBAUDY
Paris, 10 janvier.

C'est à la suite de la découverte faite dans les papiers de MM. de Cesti et Civry que Rosenthal a été arrêté. Il avait publié sur Lebaudy, des articles caractérisant bien les tentatives de chantages, on croit cependant, qu'il n'a jamais touché aucune somme.

Le juge Meyer a interrogé de Cesti sur les menées de Rosenthal et de Civry. Il est bruit au palais que des nouvelles arrestations auraient lieu demain.

LES CENT QUATRE
Paris, 10 janvier.

Le juge Espinasse, chargé de l'instruction de la liste des 104, instruit actuellement, sur la commission rogatoire, les plaintes déposées aux parquets de province. Il s'est rendu aujourd'hui au ministère de l'Agriculture où il a recueilli la déposition de M. Liger dont le nom figurait sur la liste de La Franco.

POUR MADAGASCAR
Toulon, 10 janvier.

Un détachement de douaniers de l'irigid de Toulon est parti aujourd'hui pour faire partie du corps de douane à Madagascar. Des ovations lui ont été faites à la gare.

MEURTRE D'UN HUISSIER
Milan, 10 janvier.

L'huissier du receveur communal de Santo-Angelo s'était rendu hier dans la ferme de M. Girolamo Camerino, pour y saisir des denrées, celui-ci n'ayant pas payé ses contributions. M. Camerino pria l'huissier de s'arrêter à la soirée, lui promettant de payer dans la quinzaine et lui prouvant qu'il succombait sous le poids des impôts.

L'huissier, n'étant pas autorisé à le faire, ne put accéder à la demande du malheureux, lequel, perdant la tête, s'empara d'un fusil et fit feu sur l'officier ministériel qui tomba mort. Le meurtrier s'est enfui.

OBSEQUES DE P. VERLAINE
Paris, 10 janvier.

Tout ce que Paris compte de poètes assistait aux obsèques de Paul Verlaine, qui ont eu lieu ce matin.

L'inhumation a eu lieu aux Batignolles. Des discours ont été prononcés par MM. François Coppée, Edmond Lepelletier, Stéphane Mallarmé, Jean Moréas, Gustave Kahn, etc.

LE CHOLERA
St-Petersbourg, 10 janvier.

Les bulletins médicaux constatent pour la province de Kiev du 31 au 9 décembre 12 cas de choléra et 6 décès, et pour la ville de St-Petersbourg, du 10 au 22 décembre, 16 cas et 7 décès.

L'INSURRECTION CUBAINE
Paris, 10 janvier.

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel est prohibé jusqu'à nouvel ordre, la sortie de France, d'Algérie, des colonies françaises et pays de protectorat de toutes les armes de guerre, pièces d'armes de guerre finies et munitions de guerre à destination de Cuba.

LA CHASSE AUX SOCIALISTES
Berlin, 10 janvier.

Le tribunal correctionnel de Hanovre a condamné à trois mois de prison M. Ranch rédacteur du journal socialiste qui paraît dans cette ville, pour le fait d'avoir accusé le parquet de Berlin d'avoir favorisé la fuite du baron de Hammerstein.

UNE GRÈVE AU VATICAN
Rome, 10 janvier.

Les porteurs de la sedia gestatoria du pape se sont mis en grève parce qu'on leur avait supprimé la gratification annuelle de 500 lire.

Le pape fit appeler le chef des porteurs ; celui-ci se prosterna à ses pieds, lui demandant pardon au nom des porteurs qui s'étaient égarés, dit-il, afin d'appeler l'attention du pape sur la suppression de la gratification qu'on leur octroyait à Noël.

Léon XIII fit par suite de cet incident, il fit dire aux porteurs qu'il leur ferait donner la moitié de la gratification.

Ceux-ci alors accoururent, se jetèrent aux pieds du pape, puis le transportèrent dans ses appartements.

LES ITALIENS EN AFRIQUE
Rome, 10 janvier.

Menlik est arrivé mardi, devant Malaklé. Après avoir essuyé hier une tentative de bombardement avec les canons à tir rapide dont il dispose, il lança une colonne d'assaut qui fut repoussée.

Les pertes des italiens sont insignifiantes, celle des chœurs, au contraire, sont importantes.

Rome, 10 janvier.

Le gouvernement a demandé une avance

de vingt-huit millions sur les quatre-vingt-dix millions que les banques sont forcées de tenir à sa disposition.

Rome, 10 janvier.

Le Don Chisciote, enregistrant la victoire des troupes italiennes, constate que le général Baratieri dispose seulement de 16,000 hommes avec 23 canons dont une partie est fractionnée dans les garnisons de Massaouah, Aguarra, Kassala, Charea, il exprime des craintes sur le sort de Malaklé.

Le Popolo espère que le major Galliano saura résister en attendant l'action de secours du général Baratieri, il apprend de Massaouah que Menlik possède plusieurs pièces d'artillerie, dont le commandement serait confié à deux officiers d'artillerie français en retraite qui se nommeraient Madion et Croquel ou Crochet.

D'autre part, une dépêche de Massaouah fait connaître que la situation des troupes italiennes sur les hauts plateaux est pénible, vu le manque de vivres et le froid. Le général Baratieri a demandé encore des renforts, des munitions et des vivres. Les Abyssins ont détaché un corps de 5,000 hommes pour opérer du côté d'Assab.

RENCONTRE DE TRAINS
Madrid, 10 janvier.

Près de Casetas, sur la ligne de Saragosse une collision s'est produite entre deux trains de voyageurs.

Il y eut deux morts et dix blessés.

TEMPÊTES ET NEIGES
Ajaccio, 10 janvier.

Une tourmente de neige sévit depuis deux jours dans l'intérieur de l'île. Plusieurs communications télégraphiques sont interrompues.

Les trains entre Ajaccio et Bastia sont arrêtés par les neiges. On travaille activement au débarras de la voie.

Le mauvais temps persiste.

UN ORAGE TRÈS VIOLENT S'EST ABATTU hier sur Aubenas et les environs. Quelques cheminées ont été renversées.

Dans la campagne, un certain nombre d'arbres ont été déracinés.

Aujourd'hui le vent a cessé.

LA TEMPÊTE CONTINUE, la neige tombe en abondance. La « Balcagne Italienne » du port de Livourne a échoué sur la plage de Casabianca ; l'équipage a été sauvé.

UN CURÉ ESCROC
Paris, 10 janvier.

M. Albalan, juge d'instruction, a signé une ordonnance renvoyant devant la cour l'ex-religieux Josephine Brémont et l'abbé Butin, curé de Lallaing (Nord), inculpé de vol et de complicité d'une somme de 25,000 francs représentée par des obligations russes, vol commis au préjudice de Mme Desormaux.

Josephine Brémont sera défendue par Me Pierre Bouchet et le curé de Lallaing par Me Henri Robert.

SUICIDE D'UN VIEILLARD
Rome, 10 janvier.

La basilique de Saint-Pierre, vient d'être le théâtre d'un drame affreux. Un vieillard ancien conducteur d'omnibus, s'est agenouillé devant le maître-autel et, d'un coup de rasoir, s'est tranché la gorge. Il est mort au bout de quelques instants. La basilique a été immédiatement fermée.

DRAME DE LA MISÈRE
Châlons-sur-Marne, 10 janvier.

Cette nuit, la femme Bréan, veuve Lefort, âgée de 37 ans, s'est enfermée dans sa chambre rue Haute-Saint-Jean, avec son fils Maurice, âgé de 4 ans, et a tenté de se suicider avec du charbon.

La mère et l'enfant ont été transportés à l'hôpital.

L'enfant est mort.

La mère est très malade : sa raison est compromise.

La misère est la cause du drame. En trois mois, la veuve Lefort a perdu son mari et ses enfants.

LESE-MAJESTÉ
Berlin, 10 janvier.

Dans le courant de l'année 1894, 622 personnes ont été condamnées pour offenses envers l'empereur ; 11 de ces condamnés n'avaient pas encore l'âge de 18 ans révolus. En 1893, le nombre des condamnations prononcées de ce chef s'élevait à 591, en 1892, on a probablement atteint le nombre de mille.

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL
Berlin, 10 janvier.

Les maisons de commerce anglaises ont rompu leurs relations commerciales avec l'Albanie, en protestation par lettres en faisant des allusions irrespectueuses au télégramme de l'empereur à Kruger.

Johannesburg, 10 janvier.

On a arrêté pour haute trahison 22 membres du comité des réformes parmi lesquels le colonel Rhodes, frère de Cecil Rhodes, Drummond, Dunbar, Lionel, Philips et le docteur Sauer.

L'AFFAIRE LEBAUDY

(D'un correspondant)

Paris, 10 janvier.

L'affaire Lebaudy continue à être l'écume de surprises. L'arrestation de M. Rosenthal, collaborateur du Figaro, opérée ce matin, a produit une émotion considérable.

On sait que M. Meyer, juge d'instruction avait confié à M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, la mission de rechercher une correspondance des plus intéressantes, paraît-il, échangée entre M. Rosenthal et M. Max Lebaudy.

M. Clément s'est acquitté de sa tâche et il a rapporté à onze heures à M. Meyer les lettres demandées.

M. Armand Rosenthal a été convoqué cet après-midi chez le juge. On pourra savoir alors les causes exactes de la perquisition opérée chez lui ce matin. Elle n'a jusqu'à présent d'autre intérêt que celui même qu'elle a fait connaître au monde parisien, correspondant d'un grand journal étranger.

M. Rosenthal doit surtout sa notoriété au Figaro où, sous le pseudonyme de Jacques Saint-Cère, il publie des articles quotidiens sur la politique étrangère, il a été souvent à ce sujet vivement attaqué.

M. Rosenthal collaborait encore sous les pseudonymes de Mark et de Stach à la rédaction de divers journaux illustrés, les plus appréciés du public mondain.

M. Ulric de Civry est toujours au Dépôt. Son assurance semble avoir beaucoup fléchi, et il a fait demander ce matin au restaurateur voisin, d'où il fait venir ses repas, un vrai déjeuner de Spartiate (!) : un plat de viande, un plat de légumes, une bouteille d'eau de Vichy et un café.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES
(De nos correspondants particuliers)

UN TERRIBLE ABOARDAGE
Dunkerque, 10 janvier.

Un terrible abordage s'est produit à l'entrée du canal de Dunkerque, par suite du manque de vue, entre deux steamers anglais, le *Manar* et le *Mogut*.

Le *Manar*, commandé par le capitaine Forrest, était arrivé à Dunkerque le 31 décembre dernier de Sébastopol, quand la collision a été produite, l'effectif sa sortie pour se rendre à Cardiff.

Le *Steamer Mogut*, commandé par le capitaine Wright, arrivait de Sydney (Australie) avec un plein chargement de peaux de laines, minerais et marchandises diverses ; il était assisté des remorqueurs *Furet* et *Progrès*, et le *Manar* par le *Dunkerquois*.

La collision a eu lieu à 6 h 40.

Le choc fut terrible. Les deux steamers entrèrent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Le *Manar* a sa partie avant couverte depuis la ligne jusqu'à la quille.

La brèche est si grande qu'un cheval attelé à une voiture pourrait y passer. Indépendamment de ces avaries, le *Manar* a son gouvernail et son étambot avariés. Trois ailes de son hélice sont brisées.

Le *Mogut* a son étrave ébréchée ; les ancres ont traversé les plaques de tôle. Plusieurs plaques sont également crevées au dessous de sa ligne de flottaison. Il a été arrêté au quai d'allègement en attendant son entrée dans le bassin Freycinet.

Comme le *Manar* ne pouvait continuer sa route, il a été remorqué dans le canal et amarré le long du quai au ciment, en attendant qu'une décision soit prise pour effectuer les réparations provisoires qui lui permettent de gagner l'Angleterre.

UNE GRÈVE DE FONDEURS
Fourmies, 10 janvier.

Ce matin, les ouvriers fondeurs de la maison Larose, se sont mis en grève. Ils réclament une diminution des heures de travail.

Une entrevue avec le patron a eu lieu aujourd'hui. Les ouvriers sont calmes ; ils espèrent voir aboutir leurs revendications.

LES EXPLOITS D'UN DÉGRADÉ
Amiens, 10 janvier.

Hier matin, dans la cour de la caserne Friant, les soldats du 72e de ligne, en armes, avaient formé le carré au milieu duquel se trouvait le lieutenant-colonel de Fraugier, qui préside actuellement le conseil de guerre du 2e corps.

On allait procéder à la dégradation militaire du soldat Ovide, du 72e, condamné le 30 décembre à cinq ans de réclusion pour vol et désertion.

Durant le trajet de la prison de la Citadelle à la caserne, le condamné avait eu une attitude goulueuse qu'il conserva lorsqu'il pénétra dans le carré. Simulant un serrement de mains, il s'écria en passant devant le lieutenant-colonel : « Mon colonel, je vous la souhaite bonne et heureuse. » Le colonel répondit ces simples mots : « Passez votre chemin ».

Au Bureau de Bienfaisance

DE ROUBAIX

Paris, 10 janvier.

Après que le sergent est enlevé les boutons de la tenue du militaire condamné, ce dernier, qui avait conservé son air narquois, cria à pleins poumons : « En voulez-vous des ? Hommes ? Oh ! les sales bêtes, elles ont du poil aux pattes ! »

On le fit sortir immédiatement du carré. Remis aux geôliers, Ovide, les menottes aux poignets, fut dirigé sur la prison de Bièvre.

Cet individu, qui est à peine âgé de 23 ans, avait subi dix condamnations avant son incorporation au 72e de ligne.

TAMPONNÉE A LA GARE DU PILE
Roubaix, 10 juillet 1896.

Un accident assez grave est survenu jeudi soir, vers huit heures, à la gare du Pile. Un homme d'équipe Paul Joachim Loboje, âgé de 36 ans, demeurant aux Trois-Points a été tamponné entre deux wagons qu'il devait rattracher.

On ne s'explique pas trop comment l'accident a pu se produire.

Le malheureux a eu plusieurs côtes fracturées et des contusions multiples sur tout le corps. Il a été soigné par M. Boie, docteur qui l'a fait admettre à l'hôpital.

Hier soir, l'état de Loboje était toujours très grave.

LES GRÈVES D'HALLUIN
Halluin, 10 janvier.

J'ai à vous apprendre de bien bonnes nouvelles.

Dans l'entrevue qui a eu lieu chez M. Le maître jeudi soir vers 8 heures, des concessions importantes ont été faites aux ouvriers.

Les augmentations comprennent tous les ouvrages. Aussitôt les délégués allèrent rendre compte aux ouvriers du résultat de l'entrevue.

Malgré l'heure tardive une réunion fut tenue. Quelques protestations s'élevèrent parmi les ouvriers à la main qui ne se montrèrent pas entièrement satisfaites. La reprise du travail fut mise aux voix et adoptée à la majorité des ouvriers présents à la réunion.

Il fut décidé d'aller retrouver de suite M. Lemaître qui voulait bien signer le nouveau tarif. Les ouvriers se rendirent immédiatement après chez M. Dumortier, président des prud'hommes et lui laissèrent le tarif signé des délégués et de M. Lemaître.

Le travail sera repris à cet établissement ce matin à 9 heures. Les augmentations consenties s'élèvent pour certains à 4 fr par semaine. Chez M. Drefin une entrevue a eu lieu vers 9 h 1/2.

M. Drefin a exprimé le désir de s'entretenir avec un plus grand nombre de délégués et demandait que les ouvriers choisissent des hommes représentant tous les genres d'ouvrages fait dans sa fabrique.

22 heures les délégués au nombre de 22 retournèrent à la fabrique et eurent avec M. Drefin un entretien qui a duré jusque 4 heures 1/2.

M. Drefin accorde le tarif Ovigneur pour les toiles.

Pour les linges de table, il accorde le tarif le plus élevé en usage à Halluin. Sur les coutils une augmentation est accordée ainsi que sur les sats damassés.

Ces dernières concessions ont toutefois été jugées insuffisantes dans la réunion tenue par les grévistes vers 5 heures.

Il a été décidé de se réunir de nouveau aujourd'hui à 9 heures et de se présenter ensuite chez M. Drefin. Les ouvriers seront munis des tarifs qui sont déjà acceptés par M. Drefin.

Les délégués étaient unanimes à reconnaître que M. Drefin leur a fait bon accueil et ils espèrent tous que l'entrevue d'aujourd'hui sera décisive.

Chez le Courtaisien, rien n'est changé. Les ouvriers se sont rendus à 14 heures vers 9 heures et ont été reçus par un employé qui leur a dit que le patron était reparti en voyage et ne rentrerait que mardi.

M. Graty prétend que les délégués sont les meneurs de la grève et les ouvriers pour ne pas exposer ceux-ci à la vengeance de leur patron ont décidé de changer la délégation qui sera envoyée.

Charles Verraest, le gréviste qui avait été arrêté mardi, a été relâché dans la journée d'hier. On s'attend à voir remettre en liberté les camarades arrêtés ces jours derniers. Massel qui avait été condamné à 10 jours de prison pour avoir reçu des coups de barre de fer finit sa peine aujourd'hui.

La population d'Halluin est heureuse de la tournure que prennent les événements et les ouvriers de la maison Graty sont certains de trouver auprès de leurs camarades l'appui nécessaire pour soutenir avantageusement la lutte qui depuis plusieurs semaines est ouverte entre eux et leur riche patron.

G. DESCHERDER.

Nous prions instamment nos correspondants de n'écrire les copies qu'ils nous envoient par insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

Au Bureau de Bienfaisance

DE ROUBAIX

Paris, 10 janvier.

Pendant plusieurs années, les membres du Conseil Municipal, aussi bien que les militants du Parti Ouvrier, ont désigné de répondre aux ridicules accusations dont ils étaient l'objet. Ils comptaient les vieux provinciaux : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse » et ils se désolaient avec raison, que le bon sens roubaisien finirait par rendre justice à la vérité.

La réunion du 28 décembre dernier a été l'écueil contre lequel s'est brisée la cruche du proverbe. Quelques heures de discussion ont suffi pour faire s'écrouler l'échafaudage de calomnies et de mensonges qui avait édifié la longue campagne, méchante autant qu'odieuse, que M. Deschamps avait menée dans le *Roubaisien* et que les autres journaux locaux avaient approuvée et encouragée.

Mais nous adversaires, réactionnaires et opportunistes, ne se sont pas contentés seulement de lancer l'insulte sur les membres du Parti Ouvrier, ils ont aussi essayé de dénaturer les actes du Conseil Municipal socialiste.

Ils se sont surtout efforcés de faire croire que le budget du Bureau de Bienfaisance avait été diminué de 100,000 francs par an depuis que M. Julien Lagache n'est plus au pouvoir.

Nous avons déjà dit que cette assertion était absolument fautive, nous voulons, aujourd'hui, le démontrer d'une façon péremptoire. Nous allons donner à nos lecteurs les différents sommes votées chaque année pour l'établissement charitable, tant par le conseil réactionnaire que M. Julien Lagache que par le conseil socialiste actuel.

Rien de plus éloquent et de plus démonstratif que ces chiffres. Amis et adversaires politiques pourront en juger.

D'abord, nous ne prendrons pour établir notre comparaison que la dernière période de quatre années de l'administration réactionnaire de M. Julien Lagache. Nous commencerons par le budget supplémentaire de 1888 et nous irons jusqu'au budget supplémentaire de 1892, qui a été le premier crédit voté par la municipalité actuelle.

Nous trouvons ainsi les sommes suivantes votées pour le bureau de bienfaisance :